

La Tchéquie adopte sa loi de finances initiale pour 2025

Une publication du SE de Prague
Février 2025

Le Parlement tchèque a adopté définitivement les 3 décembre 2024 la loi de finances initiale 2025 (LFI 2025). Elle prévoit un déficit budgétaire de 2,1 % du PIB, en baisse de 0,4% par rapport à 2024, des investissements records dans les infrastructures de transport pour stimuler la croissance, l'intensification des dépenses de R&D, de défense, comme le maintien en vigueur la taxe sur les bénéfices exceptionnels (*windfall tax*) mise en place durant la crise énergétique.

La LFI 2025 prévoit une croissance prévisionnelle du PIB tchèque à +2,7% (en hausse par rapport au + 1 % de 2024), une inflation moyenne à 2,3 % (contre 2,4 % en 2024) et un taux de chômage de 2,7 % (contre 2,8 % en 2024). Les recettes s'élèvent à 2 086 Mds CZK (~83,3 Md€), couvrant 89,6 % des dépenses à 2 327 Md CZK (~92,9 Md€), soit des hausses respectives de 7,5% et de 4,7% par rapport à la Loi de finances rectificative de 2024. Le déficit budgétaire serait ainsi réduit de 2,5% du PIB en 2024 à 2,1% en 2025, à 241 Md CZK (~9,6 Md€). Les recettes et contributions en provenance et à destination de l'UE s'élèvent à 154 Mds CZK (~6,1 Md€) et 65,3 Md CZK (~2,6 Md€). Pour les années suivantes, compte tenu de la progression du PIB anticipée, le déficit serait ramené à 1,7% en 2026 et puis à 1,4% en 2027.

L'endettement public atteindrait 44,4% du PIB en 2025, en hausse de 0,7% par rapport à 2024 (43,7 %). Si la croissance de la dette a été importante ces dernières années, la Tchéquie reste l'un des Etats-membres les moins endettés.

Concernant les recettes budgétaires, et à fiscalité presque inchangée, celles-ci proviendraient des cotisations de sécurité sociale (39 %, soit + 7 % par rapport à 2024, du fait de la dynamique salariale), et des entrées fiscales plus élevées provenant de la TVA (20 % des recettes totales, + 7 % par rapport à 2024), de l'IS (12 %, + 13,5 %) et de l'IR (9 %, +18,8 %). L'impôt sur les bénéfices exceptionnels (WFT) des entreprises énergétiques, pétrolières et des grandes banques, mis en place pour la période 2023-2025, devrait rapporter 30 Md CZK, les dépenses de l'État liées à la crise énergétique n'étant pas encore couvertes.

Concernant les dépenses, la plupart des ministères verront leurs crédits augmenter, en particulier la Santé (+53,9%), les Transports (+34,5%) et la Culture (+29,7%). Les ministères du Développement durable et de l'Industrie enregistrent eux les baisses les plus importantes (- 12,7 % et - 9,8 %), avec la fin du soutien aux entreprises et aux énergies renouvelables. Les investissements fléchés vers les infrastructures de transport atteindront un niveau record à 249,6 Md CZK (~10 Md€), en hausse de 35,9 % et totalisant 10,8 % du budget. Les crédits de R&D seront augmentés de 7,7 % à 51,6 Md CZK (~2,06 Md€), soit 0,61% du PIB.

D'autres postes en augmentation par rapport à 2024 traduisent les priorités sociales du gouvernement : (1) **hausse de 5% de la masse salariale de la fonction publique**, (2) création de **1 200 nouveaux postes**, (3) **revalorisation de la rémunération des enseignants** pour correspondre à 130 % du salaire brut moyen, (4) **revalorisation de 1,7 % des pensions** ainsi que, (5) hausse des prestations sociales (aide en cas de détresse matérielle + 112 %, allocation pour assistance + 18,4 %). Ces dépenses sociales et de politique d'emploi représentent 50,7 % du total des dépenses budgétaires (hors fonds de l'UE). La LFI tient également compte des engagements OTAN avec **2 % du PIB consacré à la Défense**. Le service de dette publique augmente de 5,3 % à 100 Md CZK (~4 Md€), contre 50 Md CZK en 2022.

Les dépenses obligatoires et quasi-obligatoires indexées représentent 82,2 % des dépenses et 93 % des recettes.

Le président Pavel a signé la loi le 17 décembre, permettant ainsi sa promulgation.

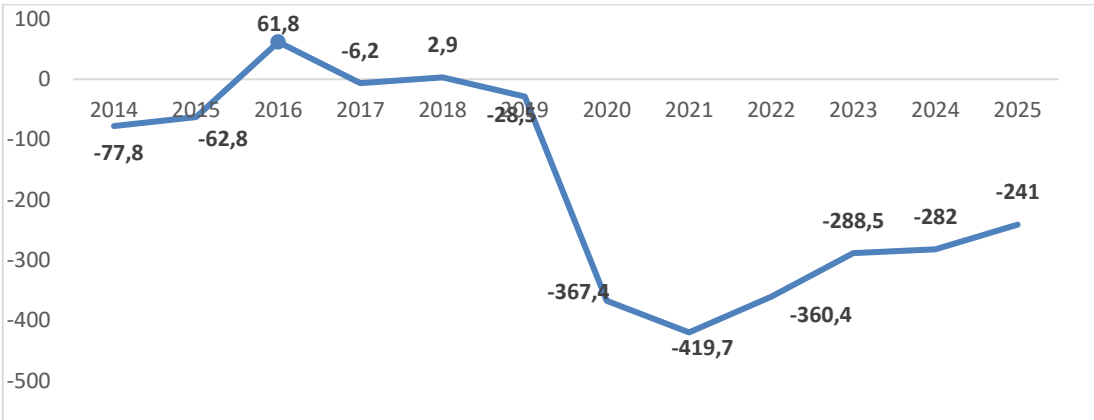
Annexe 1 – Principaux agrégats 2024 et 2025 (en Mds CZK/Md€)

(au taux de chancellerie en vigueur au 1er septembre 2024 de 0,03993):

	LF 2024	LFR 2024	LFI 2025
Recettes budgétaires	1 940 (77,46)	1940,0 (77,46)	2 086,1 (83,3)
Dépenses budgétaires	2 192 (87,53)	2 222 (88,7)	2 327,1 (92,9)
Solde budgétaire	-252 (-10)	-282 (-11,3)	-241 (-9,6)

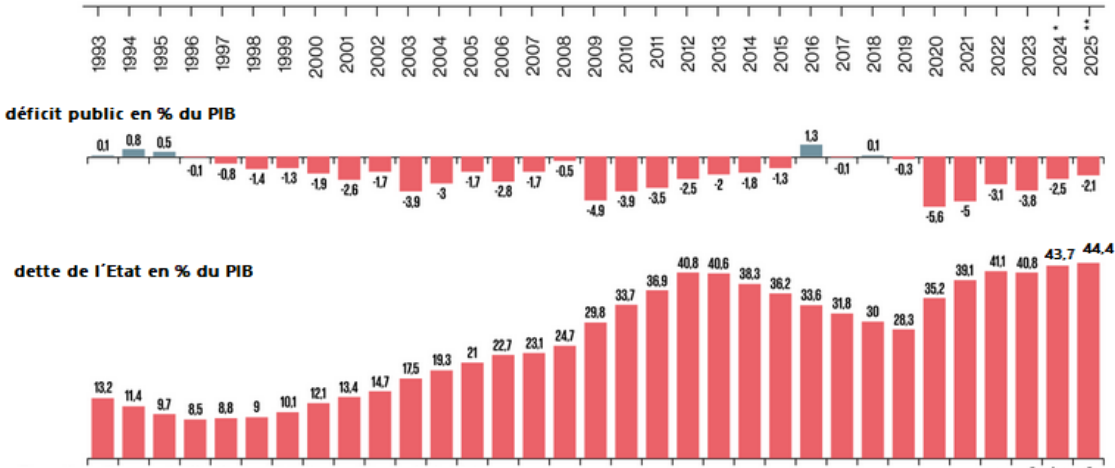
Source : ministère des Finances

Annexe 2 – Evolution du déficit budgétaire (2013-2025) en Mds CZK



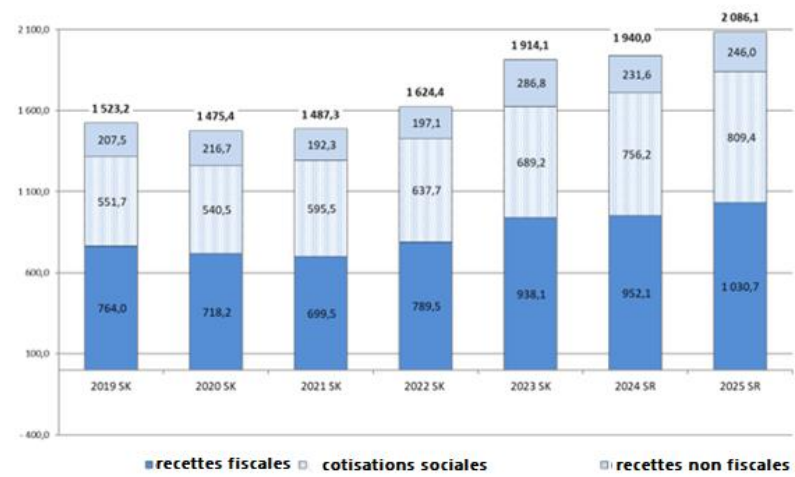
Source : ministère des Finances

Annexe 3 – Evolution du déficit public en % et de la dette publique en % du PIB



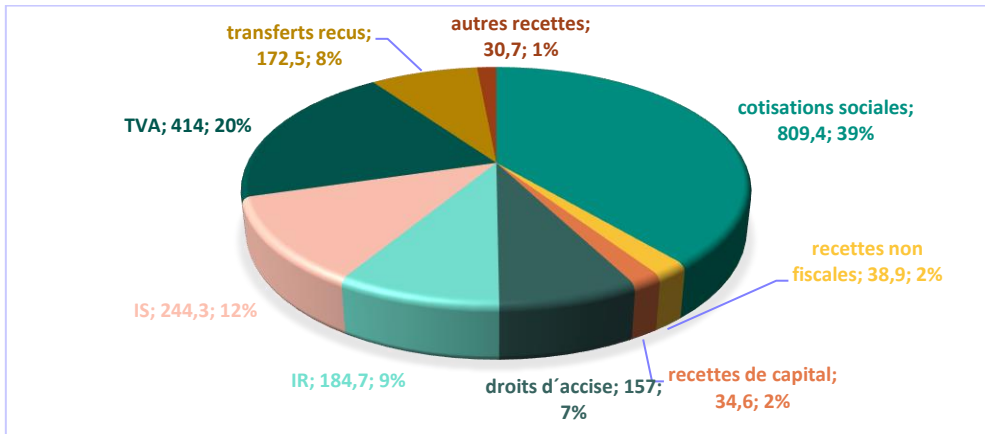
Source : ministère des Finances

Annexe 4 – Structure des recettes budgétaires du PLF 2025



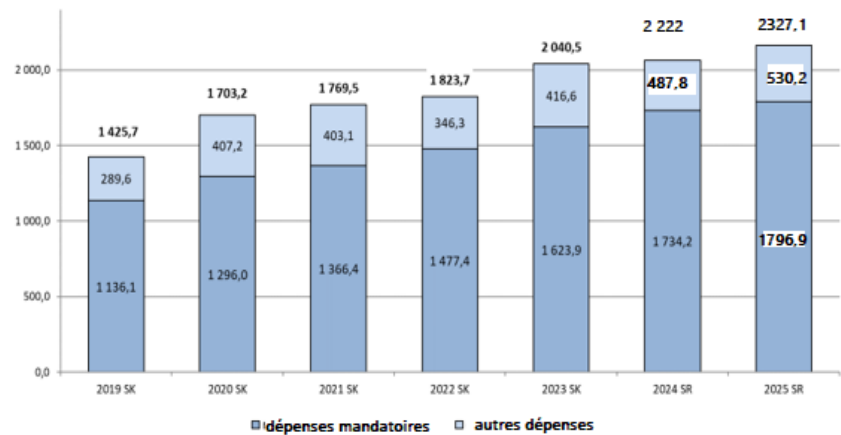
Source : ministère des Finances

Structure des recettes budgétaires 2025 (en Mds CZK et en %)



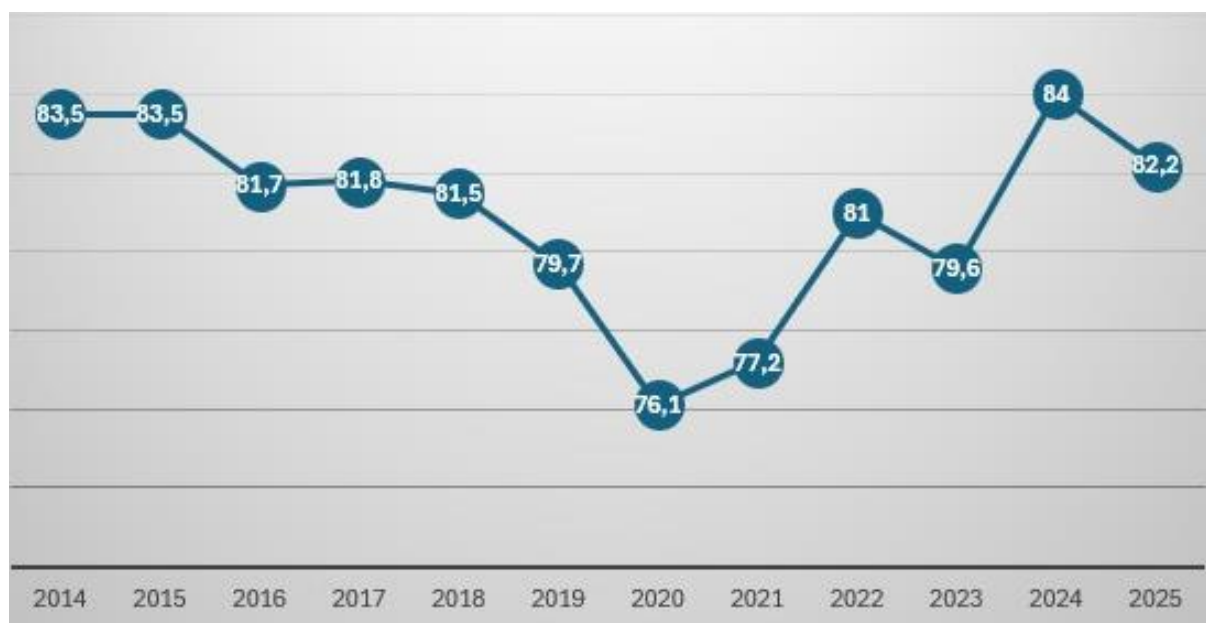
Source : ministère des Finances

Annexe 5 – Structure des dépenses budgétaires du PLF 2025



Source : ministère des Finances

Annexe 6 – Evolution de la part des dépenses obligatoires et quasi-obligatoires sur la totalité des dépenses budgétaires (en %)



Source : ministère des Finances

Annexe 7 – Dépenses (en CZK) par ministères et agences (chapitres budgétaires)

Chapitre budgétaire	Dépenses totales 2025	Dépenses totales 2024	Variation 2025/2024
Ministère du Travail et des Affaires sociales *	968 754 450 337	926 539 123 911	4,6%
Ministère de l'Éducation, du Sport et de la Jeunesse	290 848 567 544	268 968 969 809	8,1%
Administration de la trésorerie générale**	269 136 582 305	273 765 679 558	-1,6%
Ministère de la Défense	154 395 235 248	151 181 002 791	2,1%
Ministère des Transports	139 486 810 924	103 673 185 639	34,5%
Ministère de l'Intérieur	107 766 228 906	97 446 613 586	10,6%
Dette de l'État	99 966 880 286	94 966 880 286	5,3%
Ministère de l'Agriculture	58 957 180 062	53 707 002 714	9,8%
Ministère de la Justice	39 411 039 899	35 761 515 449	10,2%
Ministère de l'Industrie et du Commerce	35 789 767 062	39 696 835 293	-9,8%
Ministère des Finances	24 935 828 741	23 469 044 512	6,2%
Ministère de la Culture	21 552 588 121	16 577 671 049	29,7%
Ministère de l'Environnement	21 336 258 234	20 912 546 666	2%
Ministère de la Santé	17 628 041 707	11 450 526 881	53,9%
Ministère du Développement territorial	13 302 974 115	15 126 136 906	-12,7%
Ministère des Affaires étrangères	9 902 703 080	9 984 584 185	-0,8%
Académie des sciences	7 952 432 643	7 642 481 529	4,1%
Agence nationale du sport	7 908 995 743	6 904 453 648	14,5%
Agence technologique TACR	6 656 635 225	6 282 134 018	6%
Agence de subventions	4 813 000 000	4 600 000 000	4,60%
Office de géométrie et de cadastre	4 253 606 104	3 742 789 405	13,6%
Administration des réserves matérielles de l'État	4 072 270 018	3 672 734 868	10,9%
Agence digitale et d'information	2 866 913 683	1 997 225 525	43,5%
Service de renseignement de sécurité	2 368 429 858	2 149 787 270	10,2%
Offices des télécommunications	2 179 811 178	2 433 439 405	-10,4%
Chambre des députés	1 716 056 800	1 501 576 393	14,3%
Office du gouvernement	1 572 628 161	1 223 353 700	28,6%
Office des statistiques tchèque	1 368 553 299	1 168 359 292	17,1%
Sénat	719 043 218	662 206 891	8,6%
Office national pour la sécurité cybernétique NUKIB	678 826 085	610 947 413	11,1%
Office suprême de contrôle	648 573 450	590 376 060	9,9%
Inspection générale des corps de sécurité	575 278 942	518 471 853	11%
Inspection générale pour la sécurité nucléaire SUJB	544 862 594	486 157 965	12,1%
Bureau du Président de la République	503 314 592	424 890 297	18,5%
Agence de sécurité nationale NBU	422 121 486	313 067 665	34,8%
Bureau de régulation d'énergie	360 595 836	305 560 991	18%
Autorité de protection de la concurrence UOHS	325 877 462	259 966 340	25,4%
Cour constitutionnelle	244 174 723	242 300 618	0,8%
Office de propriété industrielle	238 707 009	209 310 508	14%
Institut d'études des régimes totalitaires	221 963 868	187 422 525	18,4%
Office de protection des données personnelles	209 085 181	186 277 988	12,2%
Office minière tchèque	192 291 977	176 621 670	8,9%
Bureau d'ombudsman	173 427 562	153 400 504	13,1%
Conseil de radiodiffusion et de télévision	81 771 808	72 045 731	13,5%
Office de contrôle de la gestion des partis politiques	35 406 388	33 354 153	6,2%
Bureau de NERV (Conseil national budgétaire du gouvernement)	27 194 002	25 688 149	5,9%
Actifs financiers de l'État	10 000 000	10 000 000	0%

* Ce budget comprend certaines dépenses sociales (pensions de retraite, allocations familiales, indemnités de chômage, indemnités de maladie), à l'exception de celles d'assurance-maladie (soins, médicaments) qui ne relèvent pas du budget de l'État mais de la sécurité sociale.

**Ce chapitre budgétaire est constitué de recettes et de dépenses à caractère général. Il comprend également la réserve budgétaire du gouvernement, qui s'élève à 0,3% des dépenses budgétaires de l'exercice concerné. Il est destiné à couvrir des dépenses imprévues.

Source : ministère des Finances